

Réattribution de deux bustes d'Hadrien découverts à Saincaize (Nièvre) d'après les monnaies

Musée archéologique, exposition « Piles et Faces », 2010

Simone DEYTS & Jacques MEISSONNIER

Les deux portraits de type impérial conservés au Musée archéologique du Nivernais (Porte du Croux), à Nevers, ont été présentés au Musée archéologique de Dijon à l'occasion de l'exposition de numismatique "Piles et Faces" en 2010. Ils étaient un parfait pendant de certaines effigies monétaires.

Si nous revenons aujourd'hui sur ces œuvres, c'est qu'elles ont été souvent ignorées ou bien considérées de façon prérempatoire comme fausses par certains; et dans presque tous les cas sans description précise (non plus que de dimensions la plupart du temps) et sans illustration. Relevons par exemple que la notice par ailleurs fort pertinente qui leur est réservée dans l'ouvrage récent de E. Rosso, *L'image de l'empereur en Gaule romaine, Portraits et Inscriptions* (1), ne comporte pas de reproduction photographique.

Ce fut l'occasion, lors de leur passage à Dijon, d'en faire de bonnes observations ainsi qu'une couverture photographique poussée (2).

Les circonstances de la découverte

La compagnie des « Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée », dite PLM, était chargée de construire la ligne de chemin de fer et la gare de Saincaize, située à 9km à vol d'oiseau au sud-ouest de la cathédrale de Nevers (Nièvre). Les terrassements mettent au jour divers vestiges d'époque antique (murs, céramique, ferrailles, monnaies, ...) lorsque, le 18 mai 1861, deux bustes en marbre parfaitement conservés sont découverts. Au bout de quelques jours, la nouvelle arrive aux oreilles du préfet, Albin Lerat de Magnitot, en poste à Nevers de novembre 1853 à février 1863, qui écrit le 15 juin 1861 au directeur parisien du PLM, M. Chaperon, pour lui demander de déposer les deux bustes et tous les objets antiques découverts au Musée de Nevers (fig. 1). Six courriers conservés aux Archives départementales de la Nièvre (cote 4.T.16) règlent l'affaire en trois semaines. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer la rapidité et l'efficacité de la poste et de l'administration de l'époque !

Les indications fournies par ces courriers officiels concordent parfaitement avec les comptes rendus des séances de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts, publiés dans

son *Bulletin*, tant en ce qui concerne les objets découverts que la chronologie des découvertes et des négociations entre le préfet et le PLM. L'affaire est évoquée principalement à la séance du 4 juillet 1861, puis secondairement à celles du 7 novembre 1861 et du 3 avril 1862. Ces comptes rendus sont publiés en 1863 (3). En cette même année 1863 se tient à Nevers une exposition archéologique et artistique où figurent en bonne place les deux bustes sous les numéros 19 et 20 et qui a donné lieu à l'édition d'un catalogue (4).

Le lieu de la découverte

Les vestiges antiques et les bustes ont été découverts sur la commune de Saincaize-Meauce au lieu-dit Mauvitu que le préfet interprète et orthographie à tort « Mont Vitu », près du tunnel de Sampanges qui, lui, est sur la commune de Gimouille, au cours des travaux de construction de la gare de Saincaize qui, aujourd'hui, s'étend sur environ 18 ha (900 m du nord au sud et 200 m d'ouest en est). En compilant la carte IGN au 1/25000^e et les cadastres actuels et napoléoniens des communes de Saincaize-Meauce et Gimouille, nous retrouvons les lieux-dits mentionnés. Les terrassements dans le secteur de Saincaize se sont succédé du milieu du XIX^e au début du XX^e siècle, entraînant déblais et remblais pour ce vaste nœud ferroviaire. Force nous est faite de renoncer à situer la découverte des bustes à l'hectare de terrain près et de nous contenter des dénominations de lieux-dits approximatifs, « Mauvitu », « gare de Saincaize », ce dernier désignant aussi bien le bâtiment proprement dit que le faisceau de voies de triage qui en dépend.

Le contexte archéologique

L'importance des bustes et des autres vestiges encourage des fouilles, à des fins archéologiques cette fois, du moins selon les normes et principes de l'époque, à l'emplacement des découvertes. Adrien Bonvallet y a fouillé de 1865 à 1868. En 1869, des fouilles archéologiques sont menées aux frais de la Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts. Au total les structures fouillées s'étendaient sur 140 m. de long et 46 m. de large. A. Bonvallet énumère toute une série d'objets, de matériaux et de structures découvertes aussi bien dans les travaux du PLM que dans ses propres fouilles et dans celles de la Société nivernaise. Trois monnaies trouvées par les ouvriers du PLM seraient à l'effigie de Valens (364-378). A. Bonvallet a trouvé une monnaie

Nevers, le 15 juin 1861.

Monsieur le
Directeur,

J'apprends à l'instant
qu'en exhumation une
fouille à Moret-sur
le Luron de l'ancien
on a trouvé deux bustes
antiques en Marbre et
quelques autres objets qui
sont en cours d'examen par
l'archéologue du Musée
d'Antiquités. Dès le
coup a été fait au Marbre
qui donne lieu à des dépôts
en notre favor, j'attache
beaucoup le plus haut prix
pour qu'ils fassent dépôts
dans la belle collection
que possède Dijon la
ville de Nevers. Tous

Ces objets déposés
dans le Musée de Nevers.

M^r Chaperon Directeur
Paris à Lyon rue Neuve 2, Mattheus 46.

Fig. 1 • Recto du brouillon de la première lettre du préfet au directeur du PLM daté du 15 juin 1861, conservé aux Archives départementales de la Nièvre, cliché J. Meissonnier.

Fig. 2 à 5 • Buste cuirassé face, dos, profil gauche et profil droit, marbre, Nevers, Musée archéologique du Nivernais,
© Musée archéologique de Dijon, cliché F. Perrodin.



qu'il attribue à Antonin-le-Pieux (138-161). Les fouilles de la Société nivernaise ont mis au jour « une monnaie d'un Constantin ». Par là, il faut comprendre Constantin Ier (307-337) ou plus vraisemblablement un de ses fils dont le dernier survivant, Constance II, meurt en 361 (5). Ces monnaies ne sont plus repérables, faute d'étiquette de provenance, dans les collections du Musée Frédéric Blandin, ni au Musée de la Porte du Croux. Faute d'avoir pu vérifier l'identification de ces monnaies, faisons tout de même confiance à ceux qui ont cru pouvoir les identifier au XIXe s.. Ces monnaies, peu nombreuses, s'étaient sur l'ensemble de l'époque romaine.

Un autre érudit, A. Bertrand, a probablement aussi fouillé les vestiges de Saincaize puisqu'il a levé le plan, aujourd'hui perdu, des structures découvertes (« une grande villa gallo-romaine, munie de piscines ») et qu'il y a ramassé une intaille parmi d'autres vestiges (6).

Toutes ces trouvailles laissent effectivement présager une grande villa romaine s'étendant sur plus d'une moitié d'hectare et ayant duré au moins trois siècles. En plus de sa taille et de sa durée d'existence présumée, cette villa présente des signes de richesse incontestable par la découverte d'une intaille, de

fragments de marbre, de colonne de 3 m. de haut, qui s'ajoutent aux deux bustes d'Hadrien. Manifestement, nous avons à faire à une grande propriété.

Dans cette zone de confluence de l'Allier et de la Loire, zone de communication riche par ses terroirs variés, nombreuses sont les découvertes archéologiques de l'époque romaine. Plusieurs trésors monétaires ont été découverts dans les communes voisines de Chantenay-Saint-Imbert, Coulanges-les-Nevers et Magny-Cours. D'autres importants établissements gallo-romains, type villa, sanctuaire ou agglomération secondaire, ont été localisés et même fouillés à Champvert, Chantenay-Saint-Imbert, Decize, Imphy, Livry, Magny-Cours, Nevers, St-Parize-le-Châtel et Tresnay pour s'en tenir aux seules rives nivernaises de la Loire et de l'Allier (7). C'est assez dire que le vaste et bel établissement de Saincaize n'est pas isolé.

Buste cuirassé (fig. 2 à 7)

Hauteur totale avec le socle 0,78 m ; haut. sans le socle 0,64 m ; largeur aux épaules 0,52 m ; haut. de la tête 0,29 m ; larg max. de la tête 0,25m ; épaisseur max. de la tête 0,255m. Marbre blanc poli. Très bon état de conservation général. Comme pour la sculpture suivante, et selon un montage habituel, le buste est soutenu dans le dos par un pivot sur piédroche, et ponctué à l'avant par une mince tablette à volutes en forme de console. Ce support est fortement plâtré, ce qui a peut-être occasionné un léger décalage avec l'équilibre initial.

Sur une tunique souplement bordée, l'homme porte une cuirasse dont le plastron carré est orné d'une tête de la Gorgone Méduse (*Gorgoneion*), des ailes posées sur les cheveux et des serpents croisés sous le menton, mais les traits du visage humanisés. Une large bande ferme le côté droit, épaulière terminée par une boucle à lacet. L'épaule droite est couverte d'autres bandes fortement détachées les unes des autres, alternativement lisses ou tressées et terminées par des franges. Le relief est ici renforcé par un jeu subtil de nuance de coloration : la couleur blanche du marbre poli réservé aux lanières lisses, une couleur plus foncée de l'épiderme piqueté du marbre aux lanières tressées. L'épaule gauche est drapée dans un manteau à larges plis, le *paludamentum* du commandement militaire, retenu par une fibule ronde marquée d'incisions en forme d'étoile autour d'un cercle.

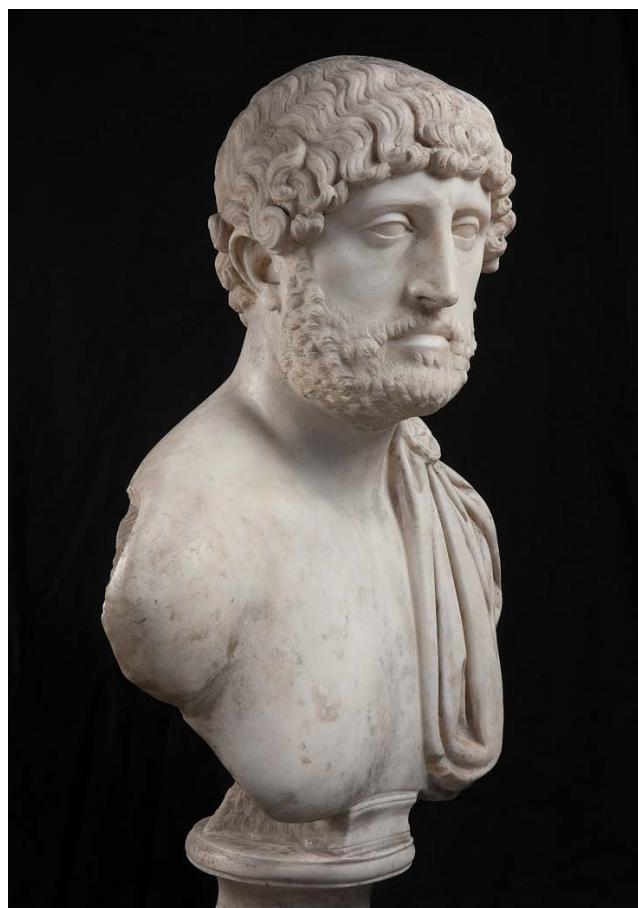
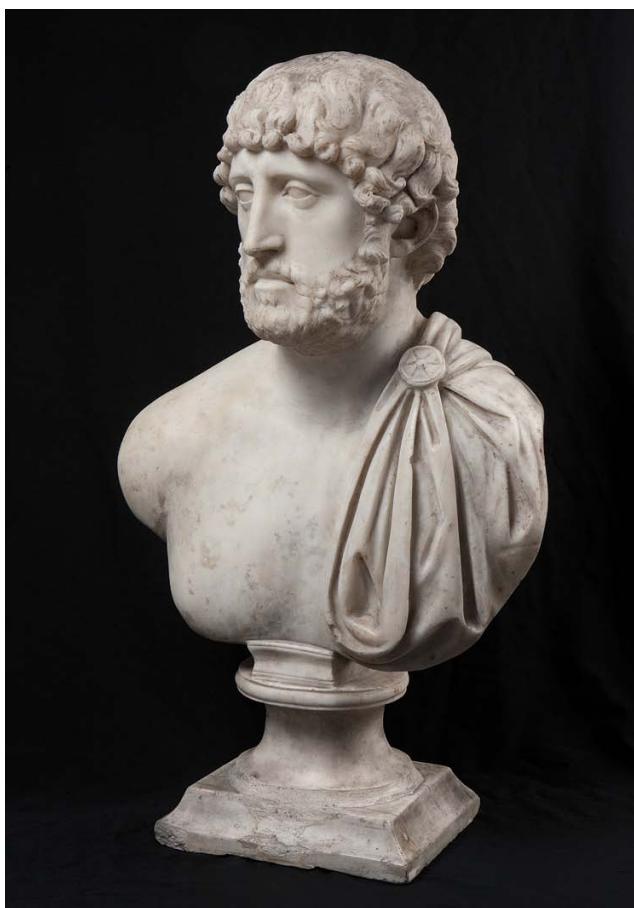
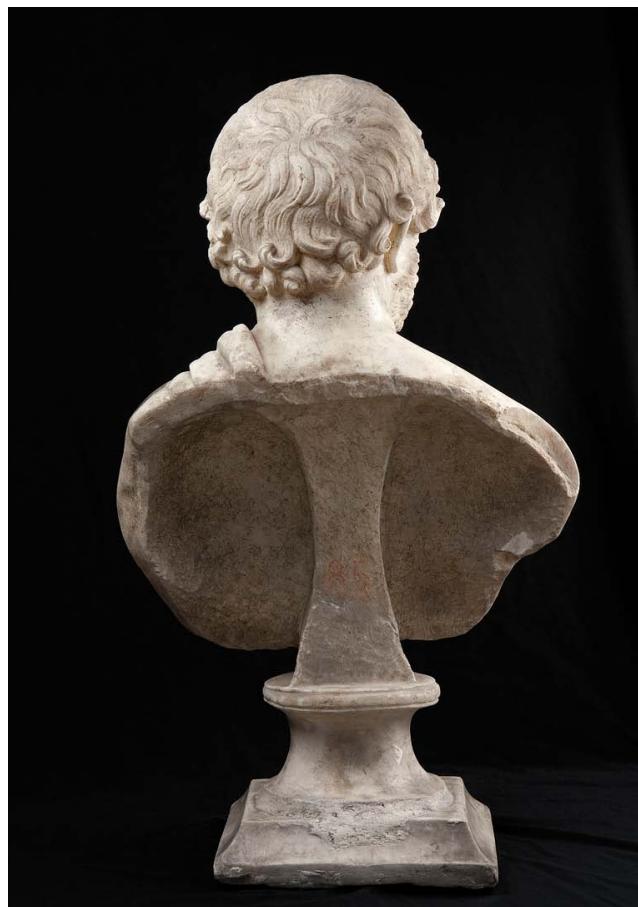
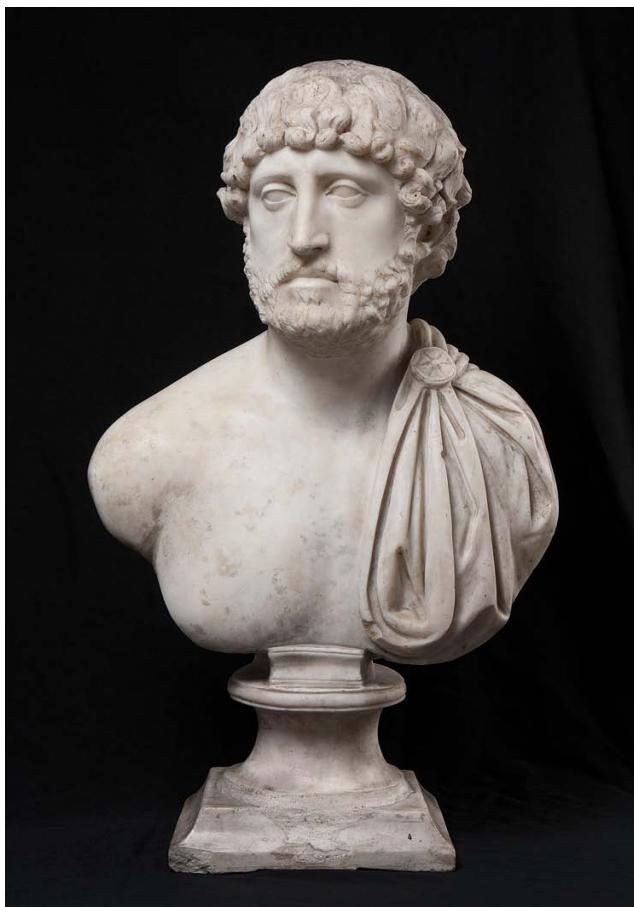
Dans le dos on relève la présence d'un élément dont la partie supérieure est brisée. Posé sur la tunique il se présente comme une plaque quadrangulaire terminée par un pan trapézoïdal en direction de la nuque. Il s'agit d'un couvre-nuque, appendice ordinairement adhérant au casque. Ce n'est pas un élément métallique. Il appartient à un habillement matelassé, en lin selon des auteurs grecs, la *linothorax*, type de protection d'origine hellénique (8). Son usage au sein de l'armée romaine est attesté à l'époque républicaine et, sur certains bustes cuirassés impériaux, on relève cette particularité au moins d'Hadrien à Commode (9) et notamment sur des portraits d'Hadrien (10).

Selon l'usage pour la sculpture de portraits la tête n'est pas en pleine frontalité mais légèrement tournée, ici vers la gauche. Il manque une partie de la calotte crânienne faite à



Fig. 6 et 7 • Buste cuirassé, détail des oreilles droite et gauche, montrant le pli des lobes qui ne se rencontre que sur les portraits d'Hadrien, cliché J. Meissonnier.

Fig. 8 à 11 • Buste nu face, dos, profil gauche et profil droit, marbre, Nevers, Musée archéologique du Nivernais, © Musée archéologique de Dijon, cliché F. Perrodin.



part et rapportée à l'origine par collage sur la surface du marbre grattée pour l'adhésion. Le front est large, les joues pleines et sans vibration du modelé. Les yeux sont assez étroits sous une très fine paupière supérieure, le globe ponctué d'un trait peu perceptible pour signaler l'iris, le sourcil finement dessiné. Le nez est fort, les lèvres minces aux commissures bien marquées. Une fine moustache les souligne. Les oreilles présentent une particularité : une forte entaille (appelée « pli » par les spécialistes du portrait) sur chaque lobe (11). La chevelure, peignée en mèches souples sur l'arrière, est ramenée en avant et forme des boucles roulées en arrière au-dessus du front ; boucles qui se prolongent sur les pattes rejoignant la barbe.

Buste nu (fig. 8 à 11)

Hauteur totale avec le socle 0,74 m ; haut. sans le socle 0,54 m ; larg. aux épaules 0,46 m ; haut. de la tête 0,27 m ; larg. max de la tête 0,24 m ; ép. max. 0,23 m.

Marbre blanc poli. Très bon état de conservation général. Le pivot seul est fortement plâtré.

La poitrine est nue, seul un pan resserré de manteau agrafé par une fibule ronde, ornée de triangles en étoile autour d'un bouton central, couvre l'épaule gauche. La plastique anatomique n'est pas détaillée mais apparaît comme fondue dans le poli du marbre. La qualité artistique se révèle dans l'étirement du côté droit du buste par rapport au côté gauche plus ramassé. Cette savante asymétrie accompagne le mouvement de la tête tournée vers la droite.

Le modelé du visage présente un délicat amincissement de la pommette à la joue et autour des ailes du nez. Le globe de l'œil est lisse sous une paupière un peu lourde, le nez droit et fort, la lèvre supérieure épaisse les commissures labiales tombantes. Les oreilles bien dégagées portent un lobe lisse. La chevelure est coiffée depuis l'occiput, répartie en mèches souples et bouclées sur la nuque et ramenée sur l'avant en trois larges crans ponctués sur le front de boucles roulées en arrière. La barbe, fournie ainsi que la moustache, est peignée en mèches ondulées depuis les pattes.

Il émane de cette physionomie une aura de mélancolie propre au héros porté au rang des hommes divinisés, ce que semble confirmer la quasi nudité du buste, mais des effigies monétaires du vivant de l'empereur présentent aussi cette particularité.

Le premier portrait était ainsi identifié dans l'inventaire du Musée de la Porte du Croux : « PC 84 buste de Marc-Aurèle, marbre de Carrare, IIe siècle, trouvé à Saincaize (Nièvre) en 1861, lors du traçage de la ligne de chemin de fer Paris Lyon. Ce buste accompagné de celui d'Adrien aurait orné un édifice dont il ne restait que des traces. Dim. h. 78 cm ».

Cependant E. Espérandieu, dans son *Recueil des Bas-reliefs, Statues et Bustes de la Gaule romaine* de 1910 (12) identifiait l'effigie de l'empereur Hadrien, ce qu'aucun chercheur ne contesta par la suite. Dans les études qui suivirent sur cet empereur ses portraits recensés à travers les différentes collections et musées du monde firent l'objet de classification en sept, (voire huit à neuf) types (13). C'est ainsi que celui de Saincaize fut défini comme appartenant au type de référence de Baies, du Musée de Naples, et considéré comme une excellente réplique (14).

La fiche suivante était établie dans l'inventaire du Musée pour le deuxième portrait : « PC 85 buste d'Adrien, marbre de Paros, IIe siècle, trouvé à Saincaize ... (suite identique à la précéd-

Fig. 12 • Sesterce d'Hadrien avec buste cuirassé présentant l'épaule droite et le pan du *paludamentum* sur l'épaule gauche comme le buste cuirassé de Saincaize, frappé à Rome en 121-122, laiton. Dijon, Musée archéologique, coll. Bertrand n° 641, RIC 612b, cliché J. Meissonnier.



dente) h. 74 cm. » E. Espérandieu l'identifiait aussi comme l'empereur Hadrien. Mais, en raison de détails stylistiques peu développés par les spécialistes ultérieurs (dans l'arrangement de la chevelure notamment, et peut-être aussi pour l'absence du pli caractéristique à l'oreille) il est considéré aujourd'hui comme l'effigie d'un personnage de l'époque d'Hadrien qui faisait sans doute pendant, dans sa présentation première, à celle de l'empereur cuirassé. Il est en effet logique de penser que les deux bustes, l'un tourné vers la gauche, l'autre vers la droite, si proches de taille et de facture, avaient pu être placés en vis à vis dans un même lieu.

Ce qui reste gênant dans cette identification d'un simple particulier, fût-il notable (15), c'est la représentation « divinisée » habituellement réservée dans la tradition gréco-romaine aux héros légendaires et aux personnages illustres, à Rome surtout aux images impériales. N'y aurait-il pas antinomie ici dans l'attribution de la tenue militaire à la personnalité impériale et de la nudité « héroïque » à un simple mortel ? Les conventions artistiques, on le sait, souffrent bien rarement l'exception dans l'art officiel.

C'est pourquoi, à nos yeux, l'attribution du deuxième buste à Hadrien n'est pas à écarter entièrement.

L'attribution des bustes d'après les effigies monétaires (fig. 12 et 13)

Prudent, le préfet ne se prononce pas sur l'identité des deux bustes. Rapidement, l'un des bustes est attribué à l'empereur romain Hadrien (117 et 138), tandis que l'on hésite entre les deux successeurs immédiats d'Hadrien, Antonin-le-Pieux (138-161) et Marc-Aurèle (161-180) pour le second buste. De même, les marbres sont déclarés provenir de Carrare pour le buste nu et de Paros pour le buste cuirassé. Faute d'analyse géologique, nous nous abstiendrons de trancher.

Fig. 13 • Aureus d'Hadrien avec un léger pan du *paludamentum* sur l'épaule gauche comme le buste nu de Saincaize, frappé à Rome entre 125 et 128, or. Dijon, Musée archéologique, une des pièces du trésor découvert à Seurre (Côte-d'Or), RIC 187d, cliché J. Meissonnier.



Un numismate tant soit peu familier des monnaies romaines du IIe s. de notre ère reconnaît immédiatement dans les deux bustes le portrait de l'empereur Hadrien. Les monnaies de l'Empire romain offrent le triple avantage de donner au droit le portrait de l'empereur ou d'une personne de la famille impériale, le nom de la personne représentée et la date parfois précise à quelques mois près à laquelle la monnaie a été frappée et donc à laquelle le portrait a été réalisé. Hélas, rien de tel pour les portraits plus ou moins grandeur nature en marbre ou en bronze que l'Antiquité romaine nous a laissés : ni nom, ni date. Force est donc de se rabattre sur les monnaies pour identifier au moins les plus hauts personnages de l'État romain. Premier signe de reconnaissance pour les deux bustes de Saincaize : la barbe. Hadrien a été le premier empereur à porter la barbe. Par la suite, la plupart des empereurs romains ont porté la barbe. Mais les monnaies différencient la barbe des différents empereurs. Celle d'Hadrien est bien fournie, légèrement bouclée et assez courte. La forme du menton, la ligne du nez, le front, le contour du crâne et surtout les mèches bouclées sur le front en accroche-cœur correspondent bien pour les deux portraits de Saincaize à l'image que les monnaies donnent d'Hadrien.

Robert Étienne et Marguerite Rachet ont tenté de trouver une évolution du portrait d'Hadrien au cours de ses presque 21 ans de règne en examinant plus de 1500 pièces du trésor de Garonne à son effigie. Tout en distinguant dix types d'effigie répartis en cinq périodes chronologiques qui se recoupent plus ou moins, finalement, ils concluent « que sous Hadrien aucun changement de style n'affecte réellement l'image impériale » (16). Daniel Nony, plus simplement, retient trois types de portrait qui voient le visage d'Hadrien s'empâter avec l'âge (17). Il semble vain de vouloir dater précisément les deux portraits de Saincaize autrement que par les années de règne, 117-138. Peut-être le buste nu représente-t-il Hadrien plus jeune que

le buste cuirassé ? Hadrien est né en 76 et accède au pouvoir suprême le 11 août 117, à 41 ans. Il meurt le 10 juillet 138 à 62 ans. C'est un homme dans la pleine force de l'âge tout au long de son règne, ni un enfant, ni un vieillard dont les traits seraient bien différents.

Les deux portraits de Saincaize auraient-ils été sculptés après la mort d'Hadrien, sous le règne d'un de ses successeurs ? L'hypothèse paraît difficile à soutenir. En effet, Antonin-le-Pieux a éprouvé de grosses difficultés à faire accepter la divinisation d'Hadrien par le Sénat et toutes les sources antiques se montrent peu flatteuses à l'égard d'Hadrien. On imagine donc mal une vague de réhabilitation d'Hadrien après sa mort suscitant une floraison de portraits en marbre, comme sous Auguste avec l'organisation du culte du divin César.

Aucun des deux portraits de Saincaize ne porte de couronne alors que les portraits monétaires des empereurs sont presque toujours couronnés depuis Néron (54-68). La couronne de laurier orne la tête de l'empereur sur les monnaies d'or, sur les deniers d'argent, sur les sesterces de laiton et sur les as de cuivre. Une couronne radiée aide à différencier les *dupondius* en laiton des as de cuivre, de module et de poids assez proches. Justement, pour nous compliquer la tâche, Hadrien est quasiment le seul empereur à avoir choisi de se faire représenter tête nue sur nombre de ses monnaies. L'absence de couronne est davantage la norme pour les bustes en marbre ou en bronze. Sur les bustes de Saincaize, cette absence n'a aucune valeur chronologique et ne remet pas en cause leur attribution à Hadrien.

Réhabilitation après le doute

Pendant longtemps ces œuvres ne jouirent d'aucune renommée. On peut y trouver certaines raisons. Elles entrèrent très vite après leur découverte, sur intervention rapide du préfet de l'époque, au Musée de Nevers alors géré par la Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts (18). Conservées dans un musée local éloigné des grandes institutions parisiennes, elles ne purent pas faire l'objet de l'étude approfondie qu'on était en droit d'attendre, par un archéologue dont la compétence et la notoriété auraient contribué à diffuser la connaissance et donc l'intérêt scientifique (19). Ne peut-on ajouter à cela que, en 1861, il était surtout admis que le creuset de la grande sculpture romaine impériale se situait dans une province précocelement romanisée, aux villes déjà réputées, la Narbonnaise. Des découvertes possibles de prestige dans une partie de la Gaule à l'écart des grandes agglomérations n'étaient pas encore ancrées dans la mentalité de tous les historiens du XIXe et même du XXe siècle.

Est-ce pour cela qu'en 1956 M. Wegner, auteur allemand d'une étude de référence sur Hadrien, déclara ces deux bustes modernes ? Dans la notice qu'il leur consacra ses arguments sont rapides et peu convaincants semble-t-il pour nier leur ancienneté : « le buste cuirassé fut considéré comme original, alors qu'il s'agit d'un travail moderne ; déjà les indications concernant les découvertes de Saincaize, où il semble n'y avoir eu aucun vestige romain, sont douteuses ; et même le marbre qui ressemble à de l'albâtre. » Et, à propos du second buste : « les premières indications comme portrait d'Hadrien sont inexactes ; cette pièce fut trouvée dans les mêmes conditions que le buste précédent ; ces deux pièces peuvent provenir de la même main d'un imitateur » (*Citations traduites*) (20).

Arguments infondés à nos yeux dans ce rejet d'authenticité car il y a bien un contexte archéologique ambiant qui entoure ces découvertes même si celui-ci reste difficile à définir (villa, thermes, place publique ?). Et reste difficile à comprendre la qualification d'un « aspect d'albâtre du marbre ».

Mais la suspicion était amorcée par l'auteur, appuyée par certains archéologues, au fil du temps, comme l'archéologue français Fr. Braemer qui épousa en 1966 la thèse de M. Wegner sans autre justification (21). Et d'autres encore hésitèrent à se prononcer (22).

Le doute semble bien levé aujourd'hui depuis le travail de C. Evers en 1994 qui classa résolument ces sculptures dans sa recension des portraits antiques de l'empereur Hadrien (23). Il est important de souligner, à cet égard, que sa notice a été rédigée après les avoir vues directement, précision qui ne semble pas inutile de rappeler alors que certaines assertions, autres, n'apparaissent pas comme reposant sur une observation directe.

Si on ne peut pas connaître le lieu de création de ces œuvres - les modèles en cire ou en plâtre circulaient sans doute dans tout l'empire au IIe siècle - on peut essayer d'imaginer les motifs du commanditaire : acte de loyalisme pour célébrer le passage d'Hadrien par la Gaule en 121/122-123 ap. J.-C. et/ou le remercier de ses largesses, voire commémoration de décennie (*decennalia*) du règne (117-138) de l'empereur.

On peut, en conclusion, rappeler la rare qualité d'exécution et de conservation des bustes de Saincaize et en souligner un autre caractère exceptionnel : leur découverte en Gaule intérieure et dans un contexte archéologique localisable alors même que tant de bustes impériaux figurent sans provenance dans les grands musées nationaux.

NOTES

1. Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2006. On pourra se reporter à cet ouvrage pour la bibliographie.

2. Nous ne saurions trop remercier ici Christian Vernou, conservateur en chef du Musée archéologique pour nous avoir consenti avec son photographe, François Perrodin, cette précieuse documentation. Tous nos remerciements vont également à Françoise Reginster, conservatrice des Musées de Nevers et Benoît Oudet, président de la Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts, qui nous ont aidés et encouragés dans notre recherche, ainsi que les Archives départementales de la Nièvre et le Service départemental du Cadastre de la Nièvre qui nous ont donné accès aux documents originaux avec une extrême gentillesse.

3. CROSNIER (Mgr), de LAUGARDIÈRE et BOUVAULT, *Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, t. III, n° 5, 1863, p. 388-389, 397-398 et 449-450.

4. cat. exp. *Notice des objets d'art, d'antiquité et de curiosité et des tableaux, dessins et gravures exposés dans les salles de l'hôtel-de-ville du 3 juin au 3 juillet, Nevers*, l.-M. Fay impr., 1863, p. 99.

5. BONVALLET Adrien, « Notice historique sur la commune de Saincaize-Meauce », *Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, t. IV, 1870, p. 270-273.

6. BERTRAND A., « Relation des fouilles faites à Chantenay (Nièvre), en 1903 par MM. de La Barre et Bertrand, membres de la Société d'Émulation du Bourbonnais, suite et fin », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, t. XIV, 1906, p. 17-18.

7. BIGEARD Hélène, *Carte Archéologique de la Gaule, La Nièvre*, 58, Paris, 1996.

8. Nous remercions très vivement François Gilbert, spécialiste de l'armement antique, et Claude Grapin, conservateur du Musée Alesia, pour nous avoir fourni les éléments de base propres à cette recherche.

Une remarque s'impose : nombre de portraits n'ont pas conservé leurs bustes qui sont, de ce fait, souvent modernes ; et par ailleurs les descriptions, dans les ouvrages, se portent surtout sur les détails des physionomies et des chevelures.

9. *L'image et le pouvoir, le siècle des Antonins*, Toulouse, Musée Saint Raymond, Musée des Antiques de Toulouse, 2011, Commode p. 70 et 72 : bustes du Musée du Louvre et de Toulouse.

10. *L'image et le pouvoir, Op. cit.*, p. 30 : buste de Séville.

11. *L'image et le pouvoir, Op. cit.*, p. 30 et p. 32, Musée du Louvre ainsi que p. 90, buste d'homme cuirassé de la villa de Chiragan, Musée de Toulouse. Il est à noter que la tête en bronze d'Hadrien, p. 34, Musée du Louvre, ne présente pas ce détail. Est-ce dû à la différence de matériau ? On a pu voir dans cette particularité une marque de pathologie sur l'artère coronaire : cat. exposition *Hadrian, Empire and Conflict*, Londres, British Museum, 2008, p. 59, fig. 42.

12. Paris, Imprimerie nationale, t. III, 1910, n° 2195 et 2194, p. 224-225.

Texte sous forme de simples fiches signalétiques accompagnées de photographies peu flatteuses. E. Espérandieu reprend les provenances des marbres notées dans l'inventaire du Musée de Nevers, « de Carrare et de Paros ». C'était bien sûr deux carrières de l'antiquité célèbres au XIXe siècle mais l'assertion est de pure forme et on ne saurait en tenir compte. Une analyse pétrographique reste aujourd'hui encore à faire.

13. EVERS Cécile, *Les portraits d'Hadrien, typologie et ateliers*, Académie Royale de Belgique, classe des Beaux-Arts, Bruxelles 1994, p. 13-14. L'auteur recense cent quarante neuf figures antiques. De KERSAUSON Kate, *Louvre, Catalogue des portraits romains*, II, Réunion des Musées Nationaux, Paris 1996, p. 117.

14. EVERS Cécile, *Ibid.*, n° 71, p. 136-137.

15. ROSSO Emmanuelle, *Op. cit.*, note 1, p. 279.

16. ÉTIENNE Robert et RACHET Marguerite, *Le trésor de Garonne, essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin le Pieux (159-161)*, Bordeaux, 1984, p. 41.

17. NONY Daniel, « La politique monétaire d'Hadrien », *Dossiers d'archéologie*, 274, juin 2002, p. 21.

18. Fait rare pour l'époque et qui mérite d'être souligné. On ne saurait trop redire le rôle des Sociétés régionales comme conservatoire essentiel du passé.

19. Le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye n'était pas encore créé.

20. WEGNER Max, *Hadrian, Plotina, Marciana, Matidia, Sabina*, Deutsches Archäologisches Institut, Berlin 1956, p. 103.

21. BRAEMER François, « À propos d'un portrait récemment découvert à Puissalicon (Hérault) », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire offerts à André Piganiol*, 1, 1966, p. 389.

22. Voir la bibliographie très claire, *Op. cit.*, note 1, p. 278.

23. EVERS Cécile, *op. cit.*, note 13.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LES MONNAIES ILLUSTRÉES

MEISSONNIER Jacques dir., *Musée archéologique, Monnaies & jetons, collection Ernest Bertrand*, Dijon, 2009.

MEISSONNIER Jacques et DHÉNIN Michel, « Trésor de monnaies romaines en or découvert à Seurre (Côte-d'Or) », *Revue numismatique*, t. XXXIII, 1991, p. 253-262 pl. XXIII.